VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE No 13/2008

le 3 décembre 2008

Concerne :

Décompte final relatif aux travaux de réfection de la flèche et du clocher de l'église catholique Notre-Dame de Vevey

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite à la réalisation de travaux, effectués en étroite collaboration avec la Commune de Vevey, nous vous communiquons le décompte final suivant :

Crédit accordé par le Conseil communal par voie du préavis municipal N°28/2004		550'000.--
Coût des travaux	508'129.10	
Coût des travaux suite tempête du 18 juillet 2005	+ 100'448.30	608'577.40
Subsides fédéraux, cantonaux et participation de la Paroisse	217'412.50	
Participation ECA suite tempête du 18 juillet 2005	+ 89'722.50	- 307'135.--
Montant à charge de La Tour-de-Peilz après déductions		301'442.40
Montant non dépensé		248'557.60

Pour mémoire, nous rappelons que le financement des travaux a été réparti pour 50% à charge de la commune de Vevey et 50% à charge de La Tour-de-Peilz. Même répartition pour la perception des subsides fédéraux, cantonaux, Paroisse et ECA.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le syndic : Le secrétaire :

Nicole Rimella Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 6 octobre 2008

MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch